

Washington D.C., le 15 Juin 2004

L'Honorable Taïb FASSI FIIHRI
Ministre Délégué aux Affaires
Etrangères et à la Coopération
Royaume du Maroc

Monsieur le Ministre FASSI FIIHRI,

En relation avec la signature aujourd'hui de l'Accord de Libre Echange entre les Etats-Unis et le Maroc, j'ai le plaisir de vous présenter le cadre général du plan des Etats-Unis pour la fourniture d'assistance technique visant le renforcement du partenariat entre nos deux pays dans le secteur textile.

Les objectifs de cette assistance sont :

1. faciliter la mise en application du Chapitre quatre de l'Accord (Textiles et Vêtements) ;
2. améliorer la connaissance de chaque pays des marchés du textile et des vêtements des Etats-Unis et du Maroc et la participation aux salons et foires commerciaux ;
3. encourager les opérateurs marocains à prendre en considération les fournisseurs des Etats-Unis quant à leurs besoins d'approvisionnement;
4. Promouvoir les possibilités de partenariat industriel, commercial et technologique entre les opérateurs américains et marocains du secteur textile.

Je demeure réceptif de vos désires et attentes en matière d'assistance technique, et j'espère que les activités décrites dans cette lettre contribueront à assurer que les Etats-Unis et le Maroc tireront pleinement profit de la libéralisation du commerce au titre de l'Accord de Libre Echange.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Catherine A. Novelli
Représentant Adjoint au Commerce
pour la région Europe et Méditerranée